

## TROUSSEAU

### Pour l'EPS :

- 1 tenue de sport (short et survêtement)
- 1 paire de tennis adaptée à l'extérieur et l'intérieur
- 1 serviette et nécessaire de douche
- 1 gourde (possibilité d'achat d'une gourde à 5 € au profit de l'association sportive)
  
- 1 blouse blanche en coton sauf pour les élèves des filières professionnelles (dotation du Conseil Régional)
- 1 cadenas obligatoire pour tous les élèves de Seconde (pour le casier)

### **En plus, pour tous les élèves** (pour les élèves de 2<sup>nde</sup> voir modèle indiqué sur la liste de fournitures) :

- Une calculatrice

### **En plus, dans le cas d'un élève interne :**

- draps, couvertures ou couette, oreiller et taie (lit en 90)
- 1 paire de pantoufles obligatoire pour le dortoir
- 2 cadenas obligatoires

*à noter : les appareils électriques sont strictement interdits (bouilloire, grille-pain ...)*

Le linge personnel est laissé à l'appréciation des parents.

L'équipement professionnel (chaussures de sécurité, bottes de sécurité, gants de sécurité, vêtement de travail, blouse, outillage ...) est fourni à la rentrée par la Région pour les classes de Seconde Professionnelle. Les manuels scolaires sont prêtés par la Région pour toutes les classes.

### **CARTE JEUNE REGION :**

Cette carte est **obligatoire** pour la distribution des manuels, des équipements, de l'ordinateur ainsi que pour accéder au self. Elle aide aussi à l'achat d'une licence sportive (UNSS) et à la lecture de loisirs. L'obtention de la carte est soumise à la validation par l'établissement de l'inscription administrative de l'élève. Cette carte est à conserver d'une année sur l'autre (délivrance d'un autocollant permettant de l'actualiser).

**Demander la carte au plus tôt (dès le 12 juin) et de préférence avant le 14 juillet 2023** sur le site : [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr) rubrique « demander sa Carte Jeune Région » (attention, il faudra fournir photo et adresse mail).